

# VILLE DE LA VERRIÈRE

## Rentrée 2026 : organisation pour les écoles du Bois de l'Étang et d'Orly Parc

The graphic features a background image of a school building. At the top left is the La Verrière logo. The main text reads: 'FAMILLES BOIS DE L'ÉTANG & ORLY-PARC : RENTRÉE 2026'. Below this, a white box contains the text: 'TOUTES LES INFOS DE LA RENTRÉE 2026 SUR VILLE-LA VERRIERE.FR'. A green box with a crossed-out fork and knife icon says: 'CANTINE RESERVATIONS UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE'. A brown box with a QR code says: 'Portail Famille'. A blue box with a bus icon says: 'Navettes scolaires Pass SCOL'R obligatoire'. A yellow box says: 'DEMANDEZ LE PASS'. At the bottom, there is an email address 'periscolaire@mairie-laverriere.fr', a phone number '01 30 13 76 24', and social media icons for X, YouTube, WhatsApp, Facebook, Instagram, and LinkedIn. A small note at the bottom left says: 'Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous ! cabinetdun maire@mairie-laverriere.fr'. A small note at the bottom right says: 'Plus d'infos : ville-laverriere.fr'.

Suite au départ de l'ERPD de La Verrière et dans l'attente de la livraison du nouveau groupe scolaire du Bois de l'Étang, une organisation spécifique est mise en place pour la rentrée 2026. Les familles concernées sont invitées à anticiper les démarches liées aux navettes scolaires, au pass SCOL'R, à la cantine et au Portail Famille.

La Ville prépare la rentrée 2026 dans un contexte particulier, suite notamment au départ de l'ERPD de La Verrière vers Conflans-Sainte-Honorine, décision de la

Région Île-de-France et de l'Éducation nationale, et compte tenu des délais de livraison du nouveau groupe scolaire du Bois de l'Étang.

Afin d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, une organisation spécifique est mise en place pour les familles du **Bois de l'Étang** et d'**Orly Parc**.

## **Pour les enfants du Bois de l'Étang**

Les enfants de l'élémentaire du **Bois de l'Étang** seront encore accueillis à l'école d'**Orly Parc**, anciennement ERPD, jusqu'aux vacances d'octobre.

Ce choix permet de privilégier la sérénité, en laissant les enfants dans un environnement qu'ils connaissent et sans travaux. Ils intégreront ensuite le nouveau groupe scolaire du Bois de l'Étang.

Les enfants de maternelle du Bois de l'Étang restent dans leur école actuelle jusqu'aux vacances d'octobre.

### **Navettes scolaires : pass SCOL'R obligatoire**

Le système de navettes est reconduit, avec le soutien de la Région Île-de-France, jusqu'à l'entrée définitive des enfants dans la nouvelle école.

Les familles concernées doivent donc effectuer dès maintenant leur demande de carte de transport scolaire auprès d'Île-de-France Mobilités, en choisissant le **pass SCOL'R**.

**Attention : les enfants qui n'auront pas leur carte en septembre ne pourront pas utiliser le système de navette.**

La Ville recherche également des parents accompagnateurs pour encadrer les navettes. Il peut s'agir de bénévolat ou de rémunération horaire. Les parents intéressés peuvent contacter le service scolaire pour plus d'informations.

## **Pour les enfants d'Orly Parc 2**

Les enfants d'**Orly Parc 2** seront accueillis à l'école d'**Orly Parc**, anciennement ERPD, sous la responsabilité de la Mairie.

Des aménagements de locaux seront effectués par la Région afin de garantir la sécurité des enfants, notamment en limitant les espaces accessibles. La Région

laisse également à disposition le matériel nécessaire au fonctionnement de l'établissement.

Les enfants d'Orly Parc 2 resteront donc accueillis à l'école d'Orly Parc.

## **Cantine : réservation obligatoire via le Portail Famille**

Pour Orly Parc 2, le système de réservation de cantine revient à la Mairie et passe obligatoirement par le **Portail Famille**.

Cette démarche nécessite :

- la création d'un compte sur le Portail Famille ;
- le calcul du quotient familial ;
- la réservation des repas de cantine.

Le Portail Famille est accessible à l'adresse suivante :

<https://laverriere.portail-familles.app/>

Les services municipaux sont à la disposition des familles tout l'été pour tout renseignement. Une orientation vers les conseillers numériques sera possible si besoin.

À titre informatif, les enseignants et personnels de la communauté éducative peuvent réserver des repas avec un tarif unique.

## **Infos pratiques**

### **Réservation de cantine, création du Portail Famille, calcul du quotient familial**

Jamila et Corinne

Direction AEJI et service scolaire

01 30 13 76 24

periscolaire@mairie-laverriere.fr

### **Portail Famille**

<https://laverriere.portail-familles.app/>

### **Aide pour les démarches liées au pass SCOL'R**

Les conseillers numériques accompagnent les familles sur rendez-vous.

Mikaël Archambault

Disponible avant le 15 juillet et après le 15 août

[m.archambault@mairie-laverriere.fr](mailto:m.archambault@mairie-laverriere.fr)

Pascal Coriolan

Disponible du 15 juillet au 15 août

[p.coriolan@mairie-laverriere.fr](mailto:p.coriolan@mairie-laverriere.fr)

Prise de rendez-vous au 01 30 13 76 24.

Les familles concernées sont invitées à engager leurs démarches dès maintenant afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions.